

# 1 Pourquoi ébrancher est indispensable au déploiement de la fibre ?

**Téléphone et Internet sont des services indispensables pour les particuliers, comme pour les professionnels et les services publics.**

Les plantations situées le long des réseaux de télécommunication aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proches des câbles, les arbres peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voire une coupure du téléphone et d'internet, par le simple frottement des branches ou leur chute. Ces coupures peuvent parfois avoir des conséquences graves en cas d'urgence : personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc.

La construction du réseau Très Haut Débit en fibre optique de Vendée Numérique, utilise aussi les réseaux aériens existants (réduction des coûts, mutualisation des infrastructures existantes disponibles, remise à niveau des infrastructures téléphoniques). 60% du réseau de fibre optique sera ainsi aérien, pour éviter un surenchérissement du coût de déploiement de la fibre sur toute la Vendée. Pour un accès à ces supports, notamment avec des nacelles, en toute sécurité et pour pouvoir installer la fibre entre les poteaux, les haies et arbres doivent par conséquent être préalablement ébranchés. Sans ébranchage, la fibre ne peut pas être installée.



## 2 Quand ébrancher ?

**Pour des raisons environnementales et réglementaires, les travaux d'ébranchage ne peuvent se faire à toutes périodes de l'année. La période pour effectuer ces travaux s'étend du 1<sup>er</sup> août au 31 mars.**

La période de reproduction des oiseaux s'étale globalement de la mi-mars à la mi-août. C'est un moment crucial de l'année pour leur reproduction, avec une vulnérabilité accrue durant cette période.

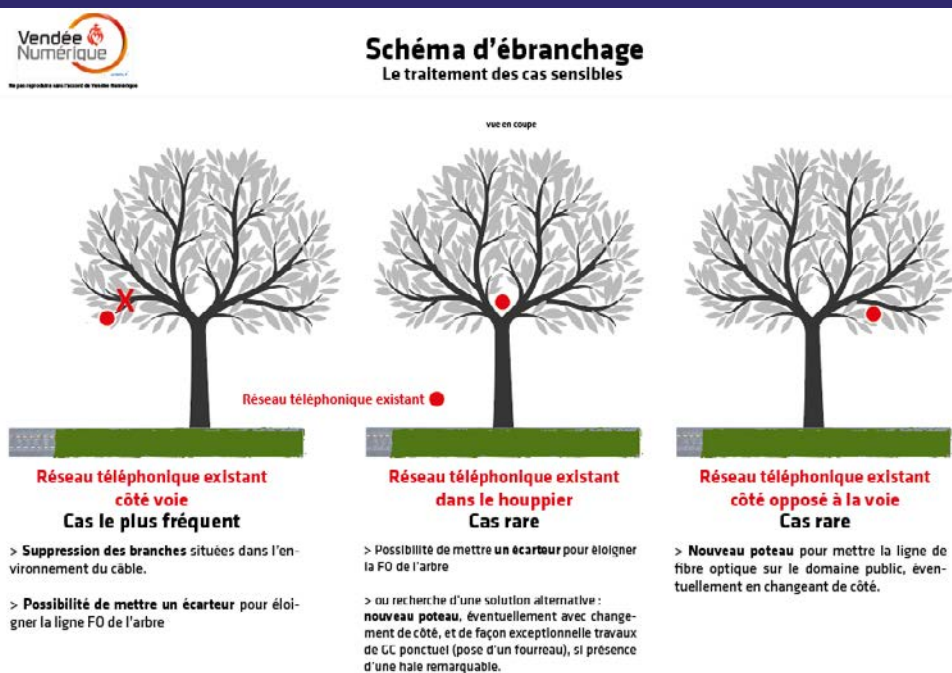
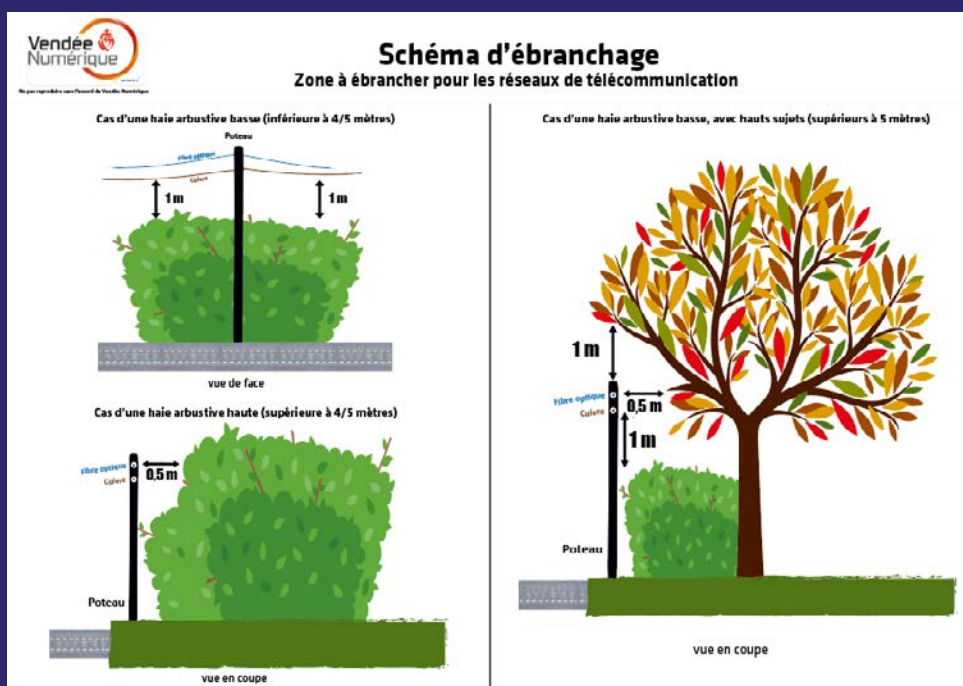


Conformément à la demande de l'Union européenne, la France a choisi une période d'interdiction de travaux débutant le 1<sup>er</sup> avril et se terminant le 31 juillet, afin de préserver ainsi au maximum les périodes de nidification des oiseaux.



# 3 Comment réaliser l'ébranchage ?

Chaque plantation doit respecter une distance d'environ un mètre en hauteur et 50 centimètres en largeur avec les lignes de communication aériennes existantes (ainsi que les supports).



## 4 Ebrancher n'est pas couper...

**Pour assurer l'installation et la maintenance des lignes électriques et téléphoniques aériennes, les propriétaires doivent procéder, à leurs frais, à l'ébranchage des arbres débordant sur l'emprise des voies publiques.**

Si cette action est indispensable pour le bon fonctionnement des réseaux de télécommunications, les recommandations de Vendée Numérique portent bien sur un simple ébranchage et non sur des coupes sévères qui porteraient gravement préjudice à la qualité des espaces paysagers vendéens ou à la bonne santé des sujets.

## 5 Mieux vaut prévenir que guérir...

**Dans un Département comme la Vendée où les épisodes venteux sont réguliers et parfois très intenses, la robustesse du réseau repose particulièrement, à court et à long terme, sur l'entretien régulier des infrastructures aériennes.**

Ainsi, au-delà de la phase de construction du réseau de fibre, la qualité et la pérennité des services téléphoniques et internet reposeront donc toujours sur un entretien régulier et continu des plantations aux abords des réseaux.



123 Boulevard Louis Blanc - Hall D2  
85000 La Roche sur Yon  
[contact@vendeenumerique.fr](mailto:contact@vendeenumerique.fr)

Les programmes de déploiement de la fibre par Vendée Numérique sont financés par :



### Les coordonnées d'Altitude Infrastructure



Contact : Mathieu WEIFFENBACH  
Tel. 02 55 36 00 41  
[contactlf85@altitudeinfra.fr](mailto:contactlf85@altitudeinfra.fr)

Altitude Infrastructure est l'un des leaders français de l'aménagement numérique et accompagne les collectivités depuis 2001 pour concevoir, déployer et exploiter des réseaux de télécommunications. L'opérateur est présent sur 17 réseaux Très Haut Débit répartis sur l'ensemble du territoire national représentant 3,5 millions de prises FTTH.

Par l'intermédiaire de la société de projet dédiée La Fibre 85, Altitude Infrastructure assure la conception, la construction et la maintenance de la phase 2 du réseau 100% fibre optique de Vendée Numérique.



Crédit Photo : David Morganti

[www.vendeenumerique.fr](http://www.vendeenumerique.fr)



[www.vendeenumerique.fr](http://www.vendeenumerique.fr)